

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT

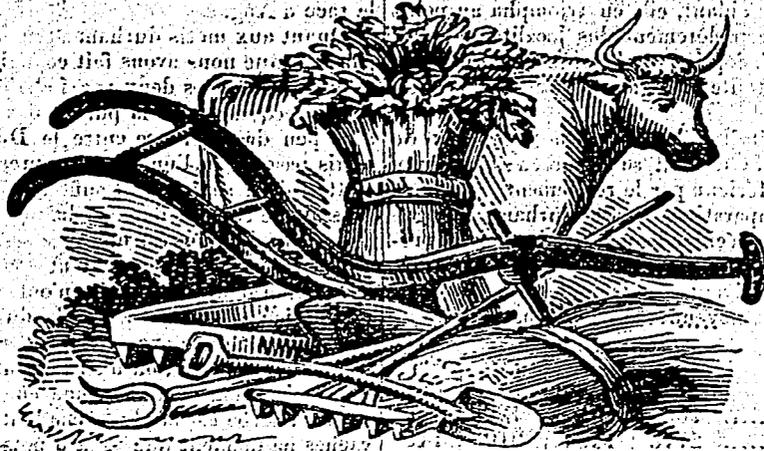
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

le insertion, 10 cts. la ligne 2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantage d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Froulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Races bovines de l'Angleterre.

RACE D'ANGUS.

L'amélioration du bétail d'Angus a suivi de près la transformation de la culture écossaise. Les races à cornes furent les premières qui fixèrent l'attention des éleveurs. Tout d'abord elles virent leurs qualités naturelles se développer au moyen d'une sélection judicieuse. Puis, il y eut échange de reproducteurs de comté à comté, afin que les aptitudes spéciales plus élevées possédées par une des variétés fussent appropriées aux autres variétés moins bien partagées. Ce ne furent pas des croisements puisqu'il n'y avait union qu'entre des sujets ayant les mêmes aptitudes et dont les veines portaient le même sang, mais plutôt une sélection parfaitement raisonnée.

La variété du comté de Fife, possédant plus de finesse, fournit bon nombre de reproducteurs aux autres comtés et en particulier à celui d'Aberdeen. L'augmentation de la faculté laitière était alors à l'ordre du jour.

Plus tard, on s'aperçut que la production de la viande serait une opération lucrative, on travailla, en conséquence, à créer des animaux plus propres à l'engraissement, et à tirer bon parti des ressources alimentaires dont l'abondance se faisait déjà sentir dans le pays. Mais, tout en travaillant à atteindre ce but, on remarqua bientôt que les races sans cornes répondaient mieux que les races pourvues de cornes aux soins de l'améliorateur, désireux de former des animaux de boucherie.

Dès ce moment les deux catégories de bestiaux eurent chacune leurs places particulières et on ne chercha qu'à augmenter leur aptitude spéciale. Les races à cornes dont la faculté native était la production du lait furent gardées comme bêtes laitières; tandis que les races sans cornes plus spécialement propres à l'engraissement furent entretenues comme bêtes de boucherie. Les travaux d'amélioration ne consista plus alors qu'à élever les qualités particulières de chaque.

Dans le temps où ces changements s'opéraient dans les races locales, dans le temps où une nourriture plus abondante, plus riche et plus variée faisait prendre aux bestiaux une taille plus forte et un développement plus précoce, les cultivateurs écossais avaient recours aux croisements. La même remarque peut se faire, avec autant de vérité, sur notre manière d'améliorer le bétail en Canada. La culture canadienne a progressé depuis quelques années; nous n'en doutons nullement; et nos bêtes bovines ont certainement subi l'influence de cette transformation; mais les hommes de progrès ont voulu aller plus vite que ne le permettait l'avancement de la culture et, comme les agriculteurs écossais, ils ont eu recours aux croisements.

En Ecosse, la proximité des centres où se créaient les animaux améliorés de l'Angleterre, et la facilité des communications, contribuèrent plus qu'ici à faire adopter le croisement comme principal moyen d'amélioration. On importa d'abord dans le comté d'Aberdeen les *h. Werness*, variété laitière du Durham, et les *alderneys*, mais ils n'eurent aucun succès. Puis dans les comtés d'Aberdeen et de Banff, on eut recours aux *longues cornes* qui ne donnèrent que des produits disproportionnés. Enfin les Durhams eurent leur tour, précédés de leur grande réputation, ils pénétrèrent dans presque tous les comtés, même dans ceux du nord. Leurs succès furent divers: dans quelques localités, ils réussirent à l'état de pureté; mais ils servirent surtout dans les croisements avec les races locales; les produits qu'ils donnèrent furent généralement excellents comme bêtes de boucherie; mais leur influence n'alla pas plus loin, les races, en tant que races, n'en éprouvèrent aucun changement ni en bien ni en mal.

En Canada, les croisements de notre race indigène avec les reproducteurs de races anglaises que nous avons importés ont été choisis avec intelligence, ils ont eu un bon effet immédiat sur les individus; mais sur la race, cet effet est à peine perceptible, et si l'influence du reproducteur améliorateur cesse, les individus perdent peu à peu ce qu'ils ont gagné, pour retomber au niveau de la généralité des sujets dans la race.

Mais tous les comtés de l'Ecosse ne firent pas la faute de

considérer le croisement comme le meilleur moyen d'améliorer une race. Dans le comté de Forfar ou d'Angus en particulier, les éleveurs suivirent une marche plus simple. La sélection, aidée du régime de plus en plus abondant riche et varié que permettait le progrès de la culture, améliora seule la race sans cornes de ce comté, le résultat fut alors plus marqué et plus uniforme. La race d'Angus montra bientôt une grande supériorité sur les autres races indigènes qui l'entouraient, et, les besoins de la consommation aidant, elle en triompha au point de les déposséder presque complètement des localités qu'elles occupaient. Aujourd'hui, l'adoption de la race d'Angus dans le comté de Forfar et dans toute la région des basses terres de l'Est est un fait accompli.

L'aptitude spéciale du bétail d'Angus est la production de la viande, comme le Durham dont il se rapproche beaucoup, quoiqu'il lui soit un peu inférieur par le rendement.

On a fait des études comparatives sur le Durham, l'Angus et le Durham-Angus, afin de décider lequel devait avoir la préférence comme animal de boucherie. On a pris six bœufs de chaque race, on les a pesés vivants, puis on les a pesés après leur mort et on a obtenu les moyennes suivantes par tête :

	Poids vif par tête lbs.	Quatre quartiers lbs.	Suif lbs.	Cuir lbs.
3 bœufs angus de 3 ans.....	1602	1086	130	94
3 bœufs angus de 4 ans.....	2176	1484	210	140
3 bœufs durhams de 3 ans.....	1880	1286	190	90
3 bœufs durhams de 4 ans.....	2116	1484	226	98
3 bœufs durham-angus de 3 ans	1774	1210	166	98
3 bœufs durham-angus de 4 ans	2086	1452	210	102

Les bœufs d'Angus de 3 ans donnèrent donc 67.8 de viande pour 100 de poids vif, ceux de Durham du même âge donnèrent 68.4 de viande pour 100 de poids vif et ceux de durham angus aussi du même âge 68.2. Les bœufs angus de 4 ans rendirent 68.2 de viande pour 100 de poids vif; ceux de Durham 70.1, et ceux de Durham-Angus 69.6.

D'après ces chiffres on voit que la race Durham est préférable à l'Angus pour le poids total de viande que donnent les sujets peu âgés; et surtout par son poids relatif. Par conséquent, comme utilisateur de la nourriture reçue, le premier a certainement plus de valeur que le second. On y voit aussi que le Durham est plus précoce, c'est-à-dire qu'il est plus tôt prêt pour l'engraissement.

D'un autre côté, l'Angus a des qualités que le Durham ne possède pas. Sa viande est supérieure sous le rapport de la maturité, de la couleur et de la finesse. "Un boucher, rapporte M. Em. Beaudement, qui avait acheté l'un de ces bœufs (Angus) a fait rôtir un morceau de la pièce désignée sous le nom de *gros bout*, correspondant à la partie de la poitrine qui s'étend en avant des membres antérieurs et entre eux; il a trouvé cette viande, qui appartient ordinairement aux dernières catégories, excellente et égale en qualité aux morceaux de choix des bons bœufs. Ce fait justifie l'opinion qu'expriment les bouchers sur l'uniformité des qualités des bœufs écossais, quand ils disent que ces bœufs ne sont pas faits de pièces et de morceaux; il explique aussi la différence que les grands bouchers en détail accordent à ces bœufs, où ils ne trouvent pas, d'après leur dire, une livre de viande de qualité inférieure....."

Cette plus grande qualité de la viande de bœuf angus est un avantage incontestable et digne d'être mis en ligne de compte; mais ce n'est pas tout. Cette race s'accommode si bien des conditions de sol et de climat de son pays natal; elle s'y trouve si parfaitement chez elle, qu'elle ne craint pas la concurrence que le Durham pourrait lui faire. On rencontre

plusieurs sujets de Durham dans le comté de Forfar; mais ils y occupent une place distincte et n'affectent en rien la race indigène. Quelquefois, des croisements ont lieu entre les deux races; mais les produits qu'on en obtient sont destinés spécialement à la boucherie; et, on ne permet jamais que ces métis servent à leur tour à la reproduction, car on s'est aperçu depuis longtemps qu'ils ne sont pas comparables, même de loin, à ceux qui ont fait et qui perfectionnent encore de nos jours la race d'Angus.

Quant aux métis durham-angus, compris dans l'étude comparative que nous avons fait connaître plus haut, ils tiennent le milieu entre les deux races et s'élèvent en raison de la perfection acquise et de la pureté des deux races. D'ailleurs il y a ici peu de différence entre le Durham et l'Angus, que ces métis passent de l'un à l'autre presque sans aucune transition. Cette raison seule serait suffisante pour empêcher les éleveurs écossais de se jeter dans les hasards d'un croisement.

La race d'Angus est une race spéciale dont le produit unique est la viande. En augmentant son aptitude à l'engraissement, les améliorateurs de la race n'ont porté aucune attention à la production du lait, ni à celle du travail. Les vaches bonnes laitières sont donc excessivement rares et ne forment qu'une très-faible minorité; on n'en rencontre aucune capable de tenir le premier rang. En moyenne, en pleine lactation, dans la saison où l'herbe est la plus abondante et la plus succulente, les vaches ne donnent que 4 à 6 pots de lait par jour; les plus fortes laitières dans les conditions les plus favorables n'atteignent que très-rarement la quantité de 8 à 9 pots par jour, ce qui, comparé à la nourriture reçue, place la vache d'Angus bien au-dessous de la vache canadienne connue laitière. Cependant nous devons ajouter que si le lait de la vache d'Angus n'est pas très-abondant, il est, en revanche, très-butyreux ou très-riche en crème.

Le régime de la vache écossaise a subi une transformation complète. Autrefois, quand la culture était mal conduite, les animaux, laissés à eux-mêmes, prenaient leur nourriture où ils pouvaient la trouver. Aujourd'hui, les choses sont bien changées, les progrès qu'a subis la culture ont permis de mieux nourrir le bétail et de le mettre à l'abri des intempéries. Les pâturages abondants nourrissent un nombreux bétail pendant toute la belle saison jusqu'au moment où les froids empêchent la croissance de l'herbe. Alors commence le régime de l'hiver; les animaux sont rentrés à l'étable et y reçoivent une nourriture riche et variée composée de navets, de foin, de grains et de pain de lin.

Dans quelques localités, on fait boire les veaux au seau; ils reçoivent alors de 4 à 6 pots de lait par jour pendant trois mois suivant la quantité que donne la mère; mais si le cultivateur ne spéculé pas sur la vente du lait l'allaitement dure plus longtemps. Outre cette quantité de lait, les veaux reçoivent du thé de foin, de la bouillie de gruau.

Mais la coutume la plus généralement suivie est de laisser les veaux téter leurs mères. La pratique se fait de différentes manières. Tantôt chaque mère allaite deux veaux; l'un est placé à droite et l'autre à gauche. Ils têtent pendant quinze à vingt minutes trois fois par jour et épuisent la mamelle. Cet allaitement dure depuis le mois de janvier ou de février, temps de la mise-bas, jusqu'au moment où les bestiaux vont au pâturage. Comme le lait de la vache ne suffit pas pour nourrir complètement ces deux veaux, on leur donne un supplément de pommes de terre coupées par tranches, de soupes et d'autres aliments appropriés à leur âge. Vers le mois de mai, ils sont sevrés et remplacés par deux autres auprès de la même vache. Ces deux veaux têtent encore la vache trois fois par jour, en même temps ils pâturent depuis le midi jusqu'au soir. Au bout

de trois mois, ils sont sevrés à leur tour et remplacés par un dernier nourrisson que l'on prépare pour la boucherie.

REVUE DE LA SEMAINE

L'amour de Dieu et de son Eglise, poussé jusqu'au sacrifice de la vie, est toujours vivace au cœur de la jeunesse canadienne. La preuve, c'est qu'à la voix de NN. SS. les Evêques de Montréal, des Trois-Rivières de St. Hyacinthe quatre-vingt-treize jeunes hommes ont déjà offerts leurs services pour la défense du Saint Siège, menacé de dangers sérieux par la retraite des troupes françaises. Jeudi dernier, un détachement de cinquante nouveaux zouaves canadiens s'est mis en route pour Rome. Un autre le suivra au commencement de septembre. Que la force de Dieu accompagne ces généreux enfants du Canada! que la victoire, s'il leur faut tirer l'épée contre les garibaldiens, soit le prix de leur noble et sainte ardeur!

Mgr. l'Archevêque de Québec vient d'adresser une circulaire à tous ses curés; il engage chaque paroisse à fournir au moins un zouave pontifical. Nous espérons qu'on répondra avec enthousiasme à cet appel. M. l'abbé Raymond Casgrain est nommé agent pour l'œuvre des zouaves pontificaux dans le diocèse de Québec; c'est à lui par conséquent que doivent s'adresser toutes les communications la concernant.

La retraite ecclésiastique s'est ouverte, dans l'archidiocèse de Québec, mardi dernier. Elle se terminera mardi de la semaine prochaine. C'est M. l'abbé Colin, de Montréal, qui la prêche.

Nous apprenons avec douleur que M. l'abbé Moïse Duguay, de Ste. Flavie, diocèse de Rimouski, est décédé le 14 du courant. Il était âgé de 49 ans.

Le professeur De Angelis, consulté à propos du procès Guibord, qui fait tant de bruit et depuis si longtemps, a répondu que la question est purement spirituelle, et par conséquent du seul ressort des tribunaux ecclésiastiques. Il félicite les laïques qui, dans cette cause, ont combattu en faveur de la vérité, puis il ajoute: "Parmi ces derniers, il faut ranger ceux qui, pour la défense de l'Eglise catholique travaillent avec tant de zèle à la rédaction du *Nouveau-Monde*."

Parlant de la défense de l'avocat Trudel, le professeur De Angelis s'exprime ainsi: "En lisant cette défense, j'ai vraiment admiré dans un laïque de nos jours une science si profonde de l'histoire et de la jurisprudence ecclésiastiques, et, ce qui est plus encore, une connaissance très-exacte du droit, et une logique rigoureuse."

"Lorsque, dans une nation, il se trouve un ou deux hommes qui osent ainsi parler et proclamer les droits de l'Eglise, fussent ces hommes, par le malheur des circonstances, perdre la cause qu'ils défendent, il n'en est pas moins certain que tôt ou tard l'Eglise catholique remportera une victoire glorieuse, et que la vérité chrétienne, dissipant les ténèbres de l'erreur, brillera enfin du plus vif éclat."

Les nouvelles de la guerre, transmises par le télégraphe, sont excellentes pour la France. Les Prussiens ont essuyé une sanglante défaite à Gravelotto. Divers autres engagements ont eu lieu, entr'autres un sur la Baltique, à quelque distance de l'île de Ringen.

Les garibaldiens paraissent se remuer dans le but de frapper un dernier coup sur Rome. Il n'y a pas de doute que les circonstances les favorisent singulièrement. Les complications, qui ont amené la guerre franco-prussienne, sont le fait des sociétés secrètes; elles ont voulu, à la faveur d'une immense conflagration européenne, avoir toute liberté d'agir en Italie; renverser les trône du Souverain-Pontife et proclamer dans Rome

la république italienne une et indivisible, tel est le résultat qu'elles espèrent obtenir. Malheureusement, la France ne fait plus sentinelle au Vatican: elle a perdu une force par là même, et elle en a donné une à la Révolution.

Le *Journal de Québec* du 16 août, porte dans ses flancs un article contre nous. Il est lourd, sot et grotesque comme une grimace de pantin. Si nous nous en occupons, c'est dans l'unique but d'inspirer du dégoût pour le genre que ne cesse d'affectionner ce pauvre *Journal de Québec*. Les idées les plus bizarres, ridiculement agencées et ridiculement formulées, se débattent dans cet écrit mirabolant. Voyons un peu.

Le vase d'érudition, à qui nous avons affaire, cherche d'abord à être plaisant. Il babille deux paragraphes sans pouvoir réussir; c'est assurément être malheureux. Il rit de l'adhésion que nous avons donné au dogme de l'Infaillibilité pontificale, formulé par le Concile du Vatican. Rien là qui nous surprenne: les grands sires, comme Monsieur, qui ont oublié leur petit catéchisme, ne donnent leur adhésion qu'à la religion du grand Bossuet. Ça, c'est ronflant; ce n'est pas le premier venu qui peut atteindre là. Ce Monsieur voudrait-il bien nous dire si c'est dans la religion du grand Bossuet qu'on enseigne que le Saint-Esprit procède du Pape et des Evêques, et que l'Immaculée-Conception consiste en ce que la Sainte-Vierge avait de la pudeur, en honnête femme qu'elle était? Beaucoup de curieux désireraient savoir où se trouvent de si belles choses.

Après avoir tenté d'émailler son aride matière de quelques traits de raillerie, notre homme nous invite à passer à la question ayant trait à l'opinion du professeur De Angelis sur le système d'enseignement public en Canada, opinion adoptée, dit-il, par Mgr. l'Archevêque de Québec. Il ajoute que Sa Grandeur est notre autorité compétente à nous, comme à lui, et que nous devons lui obéir; mais pourquoi ce galimatias? Quelle relation y a-t-il entre ces deux énoncés? Nous n'en saisissons aucune, et bien fin qui la saisira. Si De Angelis, d'après notre orthodoxe et savant écrivain, n'a formulé qu'une opinion, pourquoi vouloir forcer les gens à l'accepter comme dogme de foi. Une opinion est une opinion, rien de plus. Elle ne saurait s'imposer aux esprits, pas même par l'autorité du Souverain Pontife qui ne peut obliger personne à adhérer fermement d'esprit et de cœur à n'importe quelle opinion. Tout cela est élémentaire et du plus commun bon sens. Mais Monsieur, qui est de la religion du grand Bossuet, qui a ses idées sur l'Immaculée Conception et l'Infaillibilité pontificale, ne s'abaisse pas jusque là. Il se croit adorable et adoré quand il fait quelques petites bonnes extravagances, qu'il fait défilier devant lui toute une multitude de non sens qui se tiennent par la queue. C'est ainsi qu'il criera pendant de longs mois, comme il en a eu la fantaisie à propos de l'Infaillibilité pontificale, qu'on peut nier sans pécher gravement des vérités très-certaines en matière d'enseignement catholique, et qu'il viendra ensuite nous dire qu'il y a obligation stricte de donner notre adhésion à telle ou telle opinion, et stricte à ce point que s'y refuser, c'est se jeter dans le protestantisme. O puits de science! On finira par s'apercevoir que vous n'êtes pas profond et que vos eaux sont un peu bourbeuses.

Relativement à l'autorité compétente, soit ecclésiastique, soit civile, elle s'exerce dans certaines limites déterminées; hors de là, elle n'a plus le droit d'agir.

De bévues en bévues, le savantifiant auteur de l'article que nous examinons, tombe dans celle-ci qui n'est pas mince: "A propos de la consultation de De Angelis sur l'enseignement public, vous ne pouvez pas, nous dit-il, invoquer M. le Grand-Vicaire Ol. Caron comme une autorité, car il n'a pas chargé d'âmes dans le diocèse." Vraiment!!! Vous a-t-il fallu beau-

coup de temps pour trouver cela? Il faut écrire au *Journal de Québec* pour avoir de ces idées!

Et quand même M. le Grand-Vicaire Caron des Trois-Rivières n'aurait pas charge d'âmes dans le diocèse de Québec, ce manque de juridiction l'empêche-t-il d'avoir de la science, de parler conformément à l'enseignement de l'Eglise, d'être en un mot une autorité en fait de doctrine? En prenant les choses de cette façon, on arriverait vite à conclure que nul d'entre les Pères de l'Eglise ne fait autorité dans le diocèse de Québec, puis qu'aucun d'eux n'a eu, n'a et n'aura charge d'âmes dans ce diocèse.

Notre homme suppose ensuite le cas où Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières prendrait la plume pour soutenir le contraire de ce qu'aurait affirmé Mgr. l'Archevêque de Québec, et il se demande où serait alors la vérité. Il essaie de répondre, mais il s'embourbe si bel et si bien qu'il ne peut s'en tirer. Ce cher homme! S'il ne dort pas quand les autres veillent, il devrait savoir qu'on a vu fort souvent, en ces derniers temps surtout, des Evêques différer de sentiments et que la Foi n'est pas disparue de la face de la terre à cette occasion. Quand la question débattue entre eux est libre, on suit ceux que l'on veut; quand elle ne l'est pas, on s'attache à ceux qui professent la doctrine enseignée par l'Eglise. Rien de plus simple, n'est-ce pas?

Tout le reste de l'article de l'écrivain du *Journal de Québec* est du pur bavardage. Ces tempêtes et ces incendies qu'il entend gronder, ces abîmes qu'il voit s'entr'ouvrir, n'existent que dans son imagination surexcitée. S'il veut absolument trembler devant des âmes, qu'il envisage son ignorance, son impudence et sa mauvaise foi.

Notons en terminant qu'il revient sur Mgr. Chigi et le *Hausblater*, et qu'il nous qualifie de menteur. Les menteurs, Monsieur, on sait où les prendre. On voudrait au *Journal de Québec* faire oublier par des accusations sans preuves qu'on a été convaincu publiquement d'avoir effrontément menti. Ce jeu là ne trompe personne.

Rôle des femmes en agriculture

Trois mobiles puissants gouvernent une grande partie des actions humaines: l'amour-propre, l'intérêt et les sentiments du cœur. Autour d'eux viennent s'en grouper une foule d'autres qui en dépendent et qui, par leur réunion, forment l'esprit, les mœurs et le caractère humain. Presque toute la vie est occupée à les satisfaire, chacun cherchant dans cette satisfaction, selon la nature et les circonstances où le ciel l'a placé, ce qui peut contribuer à son bonheur. Voyons si la vie rurale peut satisfaire chez les femmes ces trois grands mobiles.

Les jeunes filles, en général, redoutent d'épouser un agriculteur instruit qui a choisi cette profession pour se créer, ainsi qu'à sa famille, une existence et un avenir, parce qu'elles ne connaissent pas bien la position dans laquelle elles seraient placées. Elles craignent d'être condamnées à une vie de solitude, d'ennui et de travail, qui les privera de tous les plaisirs que leurs compagnes vont, souvent follement, chercher dans le tourbillon des villes. Elles espèrent y satisfaire leur amour-propre, souvent froissé par une rivalité qu'elles ne peuvent dominer. Elles pensent, ces jeunes filles, qu'à la campagne elles ne pourront pas jouir des avantages que la nature et leur éducation leur ont donnés; leur amour-propre s'en trouve alarmé, et elles ne peuvent se décider à abandonner une espérance qui les charme.

Permettez, jeunes filles, que j'essaie de vous démontrer qu'une habile ménagère de campagne trouvera dans la vie rurale de quoi satisfaire son amour-propre d'une manière aussi complète et plus durable que celles qui courent après des succès de salon.

D'abord je dirai que la campagne est aujourd'hui plus et mieux habitée qu'elle ne l'a jamais été, et que ce sont des gens d'élite qui y vont consacrer leur vie, leur fortune et leurs talents. Ce fait est constaté par le nombre et les noms des personnes qui se présentent dans les concours agricoles.

Les relations de voisinage, si faciles à la campagne, où l'on a toujours des moyens de transport, deviennent de plus en plus fréquentes et j'ose dire aussi ou même plus agréables que celles des villes, où leur exigence et leur inutilité les rendent souvent insupportables à ceux qui sont condamnés à les supporter. Les visites à la campagne n'étant pas motivées par la seule étiquette, mais par le désir et le besoin de se voir et de s'entretenir des choses intéressantes qui remplissent la vie des agriculteurs, ces visites ont une animation, un intérêt mutuel, qui existent rarement dans celles des villes. Elles permettent à une jeune femme de jouir de jolis ajustements qui l'embellissent, sans que l'esclavage d'une mode si capricieuse, et parfois si ridicule, vienne l'entraîner à de folles dépenses.

Mais aux visites ne se bornent pas ordinairement les douces relations qu'on peut entretenir avec son voisinage, qui s'étend souvent jusqu'au loin. L'abondance étant le fait de la campagne et les distances faisant un besoin de retenir ses hôtes plus longtemps qu'à la ville, un repas bon et bien sain comme celui des gourmets des villes, souvent dû au talent de la ménagère, ce qui lui mérite des compliments agréables, offerts avec cette confraternité qui existe entre les cultivateurs, bien satisfaire le plaisir qu'on a à bien manger avec des amis, sans cette affreuse arrière-pensée de la dépense, exceptionnelle et souvent très-préjudiciable, qu'occasionne un repas donné à la ville. Il y a même dans les villes des familles qui se sont vues à deux pas de la mendicité, par leur extrême extravagance à donner des repas et des bals.

Une autre joie encore inconnue à la femme de la ville est celle qui naît de la présence des visiteurs dans une ferme. J'entends par visiteurs les personnes qui viennent pour prendre connaissance de la manière de faire d'un habile agriculteur et de celle de la femme. Là, encore, l'amour-propre trouve à se satisfaire, et d'une manière qui ne peut faire naître l'envie. N'est-ce pas un plaisir sans mélange que de voir admirer, et imiter, ce qui est plus doux encore, les choses qu'on a faites?

Aux cultivateurs il appartient de se rapprocher le plus de la divinité; créer et accroître en se servant, avec intelligence et savoir, des immenses ressources que nous offre la nature, si prodigue dans ses dons et souvent si souple à nos volontés, n'est-ce pas se rapprocher de Dieu?.....

Nous verrons, dans le prochain numéro, comment une jeune fille qui se décidera à épouser un agriculteur progressif pourra satisfaire le puissant mobile de l'intérêt.

MME CORA MILLET, née ROBINET.

(A continuer)

La moisson par les temps de pluie

Voici le moyen généralement employé depuis 1816, dans le département de la Seine-Inférieure, pour préserver le blé du dommage qui lui cause trop souvent la pluie survenant entre le moment où on le coupe et celui où on peut le mettre en gerbes.

A mesure que le blé est coupé, prendre une forte brassée de tiges, le tiers environ d'une gerbe; la planter debout en ayant soin de la lier immédiatement au-dessous de l'épi, et de l'ouvrir un peu par le bas pour lui donner du pied; puis en prendre successivement plusieurs autres jusqu'à ce qu'on ait l'équivalent de sept à huit gerbes, les planter également debout autour de la première, qui leur servira de point d'appui, les lier

ensuite au-dessous de l'épi, et enfin les couvrir d'un *chapeau* formé de deux ou trois brassées appliquées l'épi en bas et qu'on assujettira avec un lien assez fort et assez long pour serrer le tout ensemble; faire autant de ces petites meules que le permettra l'importance de la récolte.

A l'aide de ces précautions, qui ont du rapport avec ce qui se pratique pour le chanvre, la pluie, si elle survient, ne fera que glisser le long des tiges, et alors même qu'elle aurait duré deux ou trois semaines, on pourra profiter du premier jour de beau temps pour mettre en gerbes, sans autre dommage qu'une légère altération peut-être de la paille à la circonférence du *chapeau*.

Ce procédé, qu'il serait si important de voir se propager, a, depuis longtemps, remplacé l'usage des javelles dans le département de la Seine-Inférieure; il n'exige guère plus de main-d'œuvre dans le cas même où un temps favorable permettrait de le négliger, et il en peut coûter beaucoup moins si un temps contraire mettait les cultivateurs dans la nécessité de tourner et retourner les javelles; il a d'ailleurs l'avantage, en sauvant et en améliorant la récolte, de rendre la main d'œuvre certainement utile, tandis que les javelles, quoique tournées et retournées, n'offrent plus, après quelques jours d'un temps humide, que du grain et de la paille avariés.

Une expérience de près de quarante années a fait reconnaître :

1o Qu'un ouvrier aidé seulement d'une femme ou même d'un enfant de douze à quinze ans suffit pour la confection de chaque *villotte* (telle est le nom donné, dans la Seine-Inférieure, à la petite meule dont on a donné plus haut la description);

2o Que le blé destiné à être mis en *villottes* peut être coupé avant son entière maturité; que cette précaution, utile dans tous les cas, est indispensable pour les blés versés, qu'elle empêche de s'égrener; que le blé une fois mis en *villottes* achève parfaitement de mûrir, et qu'il acquiert même ainsi un poids et une qualité supérieurs;

3o Que sa belle apparence le fait préférer dans les marchés et lui assure une plus value de 75 centimes à 1 franc par hectolitre;

4o Que la *villotte*, dans les localités où l'on en a l'habitude, procure une plus grande valeur même à la récolte sur pied, par cela seul qu'elle garantit à l'acheteur la conservation de ce qui lui a été vendu;

5o Qu'elle met la récolte à l'abri de la grêle et la protège contre l'avidité des oiseaux et des insectes.

Les cultivateurs qui ont adopté cet usage s'en sont si bien trouvés qu'ils l'ont étendu à la récolte des seigles et des avoines, et qu'ils le pratiquent même alors que l'état de l'atmosphère leur inspire le plus de sécurité.

Enfin il a été, depuis 1847, concurremment avec un procédé indiqué par Mathieu de Dombasle, recommandé par M. le ministre de l'Agriculture, dans des circulaires adressées chaque année à MM. les préfets, avec invitation de lui donner la plus grande publicité.

Pétite chronique

La semaine qui vient de s'écouler a été magnifique sous le rapport de la température. Les travaux de la moisson se font avec un entrain qui fait plaisir. Si le beau temps continu on peut affirmer que la récolte sera terminée vers la mi-septembre. La très-grande partie des grains est parvenue à maturité.

On nous informe que dans les belles paroisses du comté de Bellechasse les grains ont une très-belle apparence. On remarque par-ci par-là des champs de blé qui rappellent les années d'abondance. C'est là sans doute la juste récompense des nombreuses aumônes faites le printemps dernier en faveur des malheureux

colons du Saguenay, si tristement éprouvés par le terrible incendie du 19 mai. Dieu récompense toujours ceux qui savent faire un bon usage de ses dons. Malgré les sérieuses épreuves qu'ont éprouvées certaines localités, on ne peut pas ranger la présente année parmi les années de disette.

Une terrible bourrasque de vent est passée sur la ville de Québec dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière. Le vapeur Québec, qui descendait de Montréal, s'est échoué à six milles en bas de Sorel, près de Boat-Island. Il s'est enfoncé dans le sable sans éprouver aucune avarie sérieuse. Le Canada a été envoyé au secours des passagers.

Le feu a encore exercé ses ravages dans le district d'Ottawa la semaine dernière. Le village de Bell's Corners a été presque complètement détruit par les flammes mercredi soir. Il n'en reste debout que deux églises et une maison en pierre.

La ville d'Ottawa est remplie de fumée et de cendres, et entourée comme d'une mer de feu. L'incendie a traversé la rivière, et menaçait Papineauville jeudi soir. Cinq moulins de M. Gilmour avec une grande quantité de bois, ont été consumés.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le dix-huit du courant, il y a eu un grand incendie aux tanneries de Montréal. Environ 40 à 50 maisons ont été réduites en cendre.

— On écrit d'Ottawa, le 16 du courant :

« Le feu continue ses ravages dans les bois tout autour d'Ottawa. Toutes les denrées sont excessivement chères et l'on commence à s'inquiéter pour l'hiver prochain. Le bois surtout devra atteindre des prix excessifs, car il y en a eu des quantités énormes de brûlées dans tout le district.

« Inutile d'ajouter que la pluie nous est inconnue depuis près de deux mois. La ville est presque constamment enveloppée d'un nuage épais de fumée et de poussière. »

On a télégraphié, le 18 du courant de Richmond, ce qui suit :

Une désastreuse conflagration étend ses ravages dans les environs de cette place. un grand nombre de cultivateurs ont déjà souffert des pertes énormes. Granges, mai-sons, clôtures, animaux, tout est consumé. Presque toute la population est occupée jour et nuit à combattre les progrès des flammes. L'atmosphère est suffocante. Les lueurs sinistres de l'incendie couvrent plusieurs milles. Il y a une immense destruction de propriétés.

Le Journal de Québec du 20 nous dit que les feux qui ravagent depuis quelque temps les environs d'Ottawa, ont atteint la ville. On a envoyé des secours de Montréal.

On écrit de Caraquet :

La pêche à la morne a été assez abondante à la fin de la saison dans la Baie des Chaleurs et dans le Golfe. Le nombre des goélettes occupées à la pêche au maquereau est beaucoup plus grand que celui des années précédentes dans la Baie, la plus grande partie de ces goélettes, appartenant aux Etats-Unis, ce qui marque qu'elles ne craignent pas beaucoup les autorités canadiennes; car beaucoup pêchent à un, deux et trois milles du rivage, et font de très-bonnes captures. Jusqu'à présent la pêche au hareng a totalement manqué; à cette époque l'année dernière il y en avait plusieurs mille quartiers de pris.

— La récolte est passablement avancée. Il y a de l'avoine de moissonnée chez plusieurs habitants et le bon temps qu'il a fait depuis quelques jours n'a pas peu contribué au progrès de la moisson, qui sans être trop abondante, ne sera pas non plus des plus mauvaises. — Union des Cantons de l'Est.

RECETTES

Nettoyage des armes de chasse

L'entretien constant des carabines et fusils de chasse contribuant à la conservation et au bon usage de ces armes, il est utile de faire connaître la recette suivante :

L'huile de pieds de bœuf purifiée peut seule être employée, en ayant soin de la clarifier par le procédé suivant. Se procurer de la bonne huile dans une bouteille de verre et introduire dans cette bouteille quelques morceaux de plomb en feuilles, rendus polis et brillants. Le tout sera alors exposé au soleil. Après quelques

semaines, toutes impuretés auront disparu où adhéreront au plomb; l'huile ainsi clarifiée sera aussi incolore que l'eau.

Destruction des cousins

Habitez-vous une région infectée de ces monchères connus sous le nom de cousins, qui vous inquiète, par leur bourdonnement et sucent votre sang pendant votre sommeil? Vous les mettez en fuite par les émanations du chlorure de chaux, soit en poudre, soit dissous dans l'eau ou arrosé de vinaigre. Vous pouvez vous servir du même moyen pour chasser de vos étables les mouches qui tourmentent vos animaux. Les rats et les souris même qui s'y trouveraient désertent la maison.

Le chlorure de chaux n'est pas cher; si ses émanations ne sont pas agréables, elles sont saines, et absorbent tous les miasmes contraires à la santé.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XXIV

Un conseil d'ami.--Le serpent sous les feuilles.

(Suite.)

Andréa Pescara fit signe d'approcher à une sorte de grossier paysan, qui faisait semblant de dormir dans un coin.

Celui-ci traversa la chambre avec une activité qu'on ne lui aurait pas soupçonnée.

— Baisse-toi, que je puisse te parler tout bas, lui dit Pescara. Tu as vu l'individu qui vient de sortir... C'est notre homme. File par la porte de derrière, et cours au château; dis à Harry de tout préparer.

Le paysan fit signe qu'il avait compris, et Pescara, se frottant les mains, se disposa à aller rejoindre Georges.

Mais nous le devancerons de quelques minutes.

Georges n'était pas plutôt rentré dans la cour qu'une personne qui évidemment le guettait, lui posa la main sur le bras. Il avait été, depuis le commencement de son voyage, habitué à tant de surprises de toutes sortes, qu'il avait cessé de s'étonner.

— Si monsieur veut venir par ici, lui dit la personne qui l'avait abordé, et qui n'était autre que l'une des serantes de l'auberge, j'ai un message pour lui.

Georges la suivit dans une partie de la cour où, grâce à l'obscurité, ils ne pouvaient être observés.

Elle tira de sa poche un papier roulé, et le lui tendit; et aussitôt s'éloigna sans attendre de questions.

Georges entra dans l'écurie où était allumée une lanterne, et voici ce qu'il lut: « *Votre route est pleine de danger; de tous côtés le péril vous entoure. ne vous arrêtez nulle part avant d'atteindre le village de Merton, à quinze milles de celui-ci. Là vous trouverez un ami. Hâtez-vous! hâtez-vous! Détruisez ce billet.* »

Georges lut et relut cette note qui, il n'en pouvait douter, lui avait été apportée par quelque mystérieux agent du docteur noir.

Il en fixa les mots dans sa mémoire, et brûla ensuite le papier à la lumière de la lanterne. Il en jeta les cendres à terre, lorsqu'une main se posa sur son épaule, et que le signor Pescara lui dit:

— Venez, mon camarade, le souper fume sur la table, et l'aubergiste s'impatiente.

— Je suis désolé, mais il faut que je fasse donner à manger à mon cheval, et que je me remette en route.

Pescara ouvrit de grands yeux, fronça les sourcils, et parut très-étonné.

— Vous êtes maître de vos actions, dit-il, en haussant les épaules; mais le chemin qui mène à la tour du phare n'est pas sûr, et...

— Et je suis bien armé, répliqua Georges, en l'interrompant, mais qui vous avait dit que c'était là ma destination?

— Je l'ai deviné naturellement, d'après les questions que vous m'avez faites.

Il changea de ton, et prit un air de franche bonhomie.

— Votre résolution me contrarie, dit-il; car je ne peux ni boire ni manger seul. Aussi, je vais faire seller mon cheval et partir. Dans une heure je serai au château de mon ami, où je trouverai bonne chère et joyeuse compagnie.

L'aubergiste entra à ce moment; il se tourna vers lui.

— Une mesure d'avoine à mon cheval, et autant à celui de Monsieur, dit-il, et ne vous trompez pas sur la quantité; et puis, sellez-les vite.

— Est-ce que monsieur part ce soir? demanda l'aubergiste, en se hâtant d'obéir.

Nous partons tout de suite, répondit Pescara, qui avait retrouvé toute sa bonne humeur. Allons, donnez-moi cette mesure: qui paie bien doit être bien servi, n'oubliez jamais cela.

Il remplit la mesure jusqu'aux bords, et en versa le contenu dans l'auge où mangeait son cheval.

— Si vous le permettez, dit-il, en s'adressant à Georges, je ferai de même pour le vôtre. L'Angleterre ne vaut pas mieux que le reste du monde, et l'honnêteté n'a pas toujours sa place dans une écurie.

— Je vous remercie, répondit Georges qui était charmé de ses manières obligeantes. Pendant ce temps je vais aller régler mon compte; dans quelques minutes je suis de retour.

En parlant ainsi, il quitta l'écurie.

Le signor Andréa Pescara porta la mesure d'avoine à la stable où était attaché le cheval de Georges. France, mais avant de la vider, il regarda soigneusement autour de lui.

Il était seul à l'exception de l'aubergiste qui lui tournait le dos et était occupé à préparer les selles.

Certain de n'être pas observé, l'italien vida d'abord la mesure d'avoine dans l'auge, puis tirant de sa poche un petit flacon, il en répandit le contenu, une sorte de poudre fine, sur la nourriture, qu'il venait de placer dans la mangeoire.

Il avait à peine remis le flacon dans sa poche que Georges entra. Il n'avait pas été, comme il l'avait dit, régler son compte mais charger ses pistolets.

Une demi-heure après, les deux cavaliers étaient en route.

La nuit était claire, et la lune inondait le ciel de sa lumière argentée.

Ils marchèrent quelque temps en silence, car Georges pensait à Emma Kerandac, et l'italien avait ses raisons pour ne pas ouvrir la conversation.

— A combien est la tour du phare du village de Merton? demanda Georges soudainement.

— Un mille environ. Mais vous n'arriverez pas à Merton, ce soir.

— Pourquoi cela?

— Le chemin, si on peut appeler cela un chemin, est rude, et votre cheval a l'air d'être déjà bien fatigué.

Il n'y avait pas à aller contre cette assertion, car Georges avait déjà été obligé d'avoir recours à son fouet pour ne pas se laisser distancer par son compagnon.

— Il n'est sans doute pas encore remis de la frayeur que lui ont causée les loups, continua l'italien. Etes-vous sûr qu'il n'a pas été blessé? Il est lâcheux, dans tous les cas, que vous ne lui ayez pas laissé un peu de repos.

— Impossible, répliqua Georges. Il faut que je sois à Merton ce soir.

Ils arrivèrent à un embranchement de trois routes.

— Nous allons nous séparer ici, dit l'italien. Le château noir est là haut sur la colline; son nom lui vient d'une plantation de sapins qui l'entourent.

— Et la route de Merton? demanda Georges.

— Celle à gauche; mais je vous répète que vous n'y arriverez pas ce soir... votre cheval.

Il s'arrêta et laissa échapper un cri d'alarme parfaitement simulé.

— Prenez garde, monsieur! prenez garde, dit-il, voilà qu'il tombe.

Georges chercha à retenir son cheval, qui tremblait de tous ses membres, avec des mouvements convulsifs.

— Qu'est-ce qu'il peut avoir? cria Georges.

— Il a certainement reçu quelque blessure interne, nous ferons bien de descendre. En parlant ainsi, il sauta à terre, et s'approcha du cheval de Georges, avec l'intention apparente de saisir la bride.

Georges de plus en plus surpris et alarmé se disposait à quitter sa selle, quand son cheval s'affaissa, et tomba sur le côté en entraînant son cavalier. Il se débattit un moment avec violence, une écume épaisse lui sortit par la bouche et les narines, une convulsion effrayante agita ses membres, et puis tout mouvement cessa.

— L'Italien avait aidé Georges à se relever.

Au même instant on aperçut des lumières qui descendaient de la colline sur les flancs de laquelle était bâti le château noir.

— Vous n'arriverez pas à Merton aujourd'hui, dit Pescara avec un accent de triomphe à Georges qui se penchait avec une sorte de désespoir sur le cadavre de son cheval.

XXV

Le château noir.—Un verre de vin.

— Si monsieur veut accepter l'hospitalité de mon pauvre château, il y sera le bienvenu ; ce n'est plus guère qu'une maison en ruines, il est vrai, mais une nuit est bientôt passée.

Celui qui parlait ainsi, après avoir examiné le cheval qui n'était plus qu'un cadavre, se tourna vers notre héros, occupé à causer avec l'Italien, Andréa l'escara.

— Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de me procurer un autre cheval ? demanda Georges.

— Ce soir ? Impossible ! J'ai certainement de bons chevaux, mais ils sont tous en route, et ils ne rentreront pas avant demain matin. Je m'empresserai alors d'en mettre un, — le meilleur, — à votre disposition.

— Acceptez, croyez-moi, l'offre de mon ami Schmitt, dit l'Italien. D'ailleurs, je ne vois pas comment vous pourriez faire autrement, à moins que vous ne veniez aller à pied jusqu'à Merton.

— Oui, si monsieur voulait me prêter un guide.

Le propriétaire du château noir secoua la tête.

— Personne parmi mes gens consentirait à traverser la vallée de Merton, après la tombée de la nuit, surtout quand la lune brille comme en ce moment. Au surplus, le chemin est très-difficile, et...

— Oui, ajouta l'un des hommes présents, ce serait une folie que d'essayer de traverser la rivière qui coupe la vallée, pendant la nuit.

— Vous avez raison, William, dit le propriétaire du château ; j'oubliais qu'il a beaucoup plu, ces jours derniers. Ce serait impossible.

— Acceptez l'offre de mon ami, murmura l'Italien ; il n'y a pas moyen de continuer votre route, ce soir.

Georges hésita.

Il éprouvait un vague sentiment de répugnance à passer la nuit sous le toit de M. Schmitt.

Mais il ne voulut pas s'arrêter à ces idées qui lui semblaient n'avoir aucun fondement sérieux, et répondit :

— J'accepte, monsieur, votre hospitalité, et je vous remercie de la bienveillance que vous me témoignez.

— Je ne désire pas de remerciements, répliqua Schmitt. Mais le temps passe. Cette route conduit par le bois de sapins au château ; ne vous inquiétez pas de votre cheval ; mes gens que voilà se chargeront d'apporter la selle et le harnais.

— Mais mes pistolets ? dit Georges.

— Vous avez raison, parfaitement raison ! murmura Pescara ; non pas que je crois que vous pourriez en avoir besoin tant que vous serez sous la protection de mon ami ; mais ces paysans sont aussi stupides qu'ils sont curieux, et ils abiment tout ce qu'ils touchent.

Georges prit ses pistolets ; et, précédé de Schmitt qui portait une torche enflammée, ils suivirent une longue avenue, bordée de sapins, et arrivèrent aux portes du château.

Les paysans auxquels Pescara avait fait allusion restèrent groupés autour du cheval.

Ils étaient assez singulièrement accourus, mais n'avaient rien de repoussant. Au contraire, on reconnaissait à leurs figures qu'éclairait la lueur des torches, qu'ils ne manquaient ni d'intelligence, ni de sagacité. Ils regardèrent tranquillement leur maître et ses hôtes s'éloigner, et lorsque ceux-ci eurent disparu dans le bois de sapins, ils partirent tous d'un éclat de rire.

— Le voilà dans la cage ! dit l'un. C'est un tour de Matteo ; seulement je voudrais bien savoir comment il s'y est pris.

— Le borgne n'est pas embarrassé quand il s'est mis quelque chose dans la tête, répliqua un second en faisant de la tête un signe approbateur. Ce jeune homme, ajouta-t-il, me paraît un assez joli garçon, mais, si je ne me trompe, il ne sera pas de bonne heure quand il ouvrira les yeux demain.

Que voulez-vous dire ? demanda le plus jeune de la bande.

— As-tu donc oublié que ceux qui visitent le château noir doivent payer de leur bourse ou de leur personne ? Pour ce qui concerne celui-ci, Matteo a reçu les ordres les plus précis.

Le misérable dressa le coup, et avec un geste plein d'une horrible signification passa le doigt sur son gosier.

Mais revenons à Georges.

Ce château vers lequel il se dirigeait n'avait certes rien d'agréable dans son aspect. C'était un vaste et lourd bâtiment, grossier dans son architecture, avec des fenêtres irrégulièrement percées, et flanqué de quatre tours.

Une grande portion du château semblait être ce que Schmitt avait appelé : une ruine.

Ce reste, c'est-à-dire la partie habitable était encore assez vaste quoique petit en comparaison des parties écroulées. Cette maison était très-ancienne, mais elle n'avait rien de vénérable ni de pittoresque ; elle avait quelque chose de sinistre, au contraire. On l'aurait volontiers comparée à l'une de ces existences chez lesquelles le vice et la cruauté ont perdu leur pouvoir, mais où domine toujours la volonté de faire le mal.

Georges fut de nouveau assailli de sinistres pressentiments ; mais il était trop tard pour retourner en arrière.

Schmitt était déjà entré dans la cour, et, debout sur le seuil de sa demeure, il attendait notre héros.

Ce dernier sentit un frisson lui courir sur le corps. Mais ce fut l'affaire d'un instant, car il était brave, et le sang afflua de nouveau vite à son cœur.

— Si je suis dans un guet-apens, se dit-il, ce ne serait que maladresse de témoigner de la défiance. Le mieux est d'avoir les yeux ouverts, et de choisir mon heure. Dans tous les cas ils n'auront pas facilement raison de moi, je le leur promets.

Il traversa la cour et se rapprocha de Schmitt. Il était suivi de près par l'Italien ; mais il put cependant tirer ses pistolets des fontes, et les glisser dans sa poche sans être aperçu.

— De la lumière ! cria Schmitt en jetant par dessus son épaule un coup d'œil dans le passage situé derrière lui ; et apportez-nous quelque chose de mieux que la torche que nous venons de jeter dans la mare.

Une servante, aux traits durs et ridés, s'approcha avec deux chandeliers plantés dans deux chandeliers qui avaient un air d'antiquité des plus remarquables.

— Monsieur, dit Schmitt en prenant les chandeliers, et en saluant Georges, soyez le bienvenu dans le château noir. Je vous ai déjà averti, et d'ailleurs, un seul coup d'œil suffirait pour vous le faire voir, que je suis très-pauvre. Les familles riches sont très-rares dans cette partie du comté, et je ne suis qu'un campagnard.

Georges s'inclina, ne sachant trop que répondre.

Il y avait, en effet, dans l'accent de Schmitt un accent de moquerie qui n'était certes pas de nature à dissiper les doutes que Georges avait conçus, en dépit de lui-même.

— Ces garçons que vous avez vus aux pieds de la colline, ajouta-t-il, sont d'honnêtes paysans, qui habitent tout près d'ici, et veulent bien de temps en temps me prêter un coup de main. Cette vieille femme que voici est ma cuisinière, et forme avec son fils, qui me sert tout à la fois de sommelier, de valet et de domestique à tout faire, tout le personnel de ma maison, si j'en excepte ma nièce, que vous verrez au souper.

Tout en parlant, Schmitt suivit un étroit corridor, traversa une sorte d'antichambre, dont l'atmosphère était si chargée d'humidité que les chandeliers manquèrent de s'éteindre, et ouvrit une large porte.

— Entrez, monsieur ! dit-il ; voilà la grande salle du château noir ; je veux dire que cette pièce remplace la grande salle, qui aujourd'hui tombe en ruines.

L'appartement dans lequel se trouvait Georges était de vastes dimensions ; le plafond était traversé par de larges et grosses poutres, que la fumée de plusieurs siècles avait noircies.

Au fond était une énorme cheminée ressemblant à une ouverture,

et dans laquelle brûlaient des troncs et des branches de sapin, dont la lueur rougeâtre prêtait une apparence fantastique aux objets environnants.

Schmitt posa les chandeliers sur la table, et approcha une chaise du feu.

— Asseyez-vous, dit-il, en se tournant vers Georges, qui regardait curieusement autour de lui. Dans cette vieille maison humide, les nuits sont toujours fraîches, et, même en été, un peu de feu fait du bien.

Il jeta une brassée de bois sur les charbons, les flammes pétillèrent, en s'élevant jusqu'à une hauteur de plusieurs pieds.

Georges prit la chaise qui lui était si poliment offerte, tandis que Andréa Pescara se jetait sans façon sur un banc.

Schmitt se tourna vers la vieille femme, qui aidée du valet, préparait la table pour le souper.

— Où est ma nièce ? demanda-t-il.

— Dans sa chambre. Elle était là il n'y a que quelques minutes ; mais elle est partie en entendant sonner.

— Allez lui dire qu'un étranger, un Français, nous a fait l'honneur d'accepter notre hospitalité pour une nuit. Je désire qu'elle descende immédiatement.

La vieille servante jeta un coup d'œil sur Georges, qui causait avec l'Italien, murmura quelques mots à voix basse, et quitta l'appartement.

John, l'homme à tout faire, continua à dresser la table.

Après avoir étendu une nappe sur une partie de sa longueur, il arrangea des assiettes, des bouteilles et des verres pour quatre personnes, plaça les chandeliers au centre, et puis se retira pour réparaître immédiatement suivi par la vieille femme. Tous deux portaient des plats de viande, résultat de la chasse du jour.

(A continuer.)



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour les trois dernières Sections de la Voie; toutes trois dans la Province du Nouveau-Brunswick.

La Section No 21 s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 20, un mille et trois quarts à l'Est de la Rivière Miramichi jusqu'à la Station No. 1,640, trois mille pieds à l'Ouest de la Rivière Kouchibouguacis, un parcours d'environ 25 milles.

La Section No. 22 s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 21 jusqu'à la Station No. 1,180, à la traverse de la Rivière Bouctouche, un parcours d'environ 25 milles.

La Station No. 23 s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 22 jusqu'au Chemin de Fer Européen et Nord Américain, à la Station de Moncton, un parcours d'environ 2 1/2 milles.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public que, ayant annulé le contrat pour la Section No. 10, ils sont prêts à recevoir de nouvelles Soumissions pour cette Section.

La Section No. 10 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend de la ligne centrale du Chemin l'Isle Chaplin, près du palais de Justice, à Newcastle, dans la direction de Bathurst, sur un parcours de 20 milles.

Les Soumissions pour la Section No. 10 seront basées sur les quantités spécifiées dans le mémoire des Travaux originellement dressé pour cette Section, et, en dressant le nouveau contrat, il sera fait sur le montant de la soumission acceptée une déduction équivalente au pourcentage de tous les travaux exécutés par les premiers Entrepreneurs, conformément au Rapport de l'Ingénieur-en-Chef.

Ces Contrats devront être parachevés le 1er jour de juillet 1872.

Les Plans et Profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés aux Bureaux des Commissaires à Ottawa, Toronto, Québec, Rimouki, Dalhousie, Newcastle, Halifax et St. Jean, le et après le 15 Septembre prochain, et des Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer

Intercolonial et, marquées : " Soumissions, " seront reçues à leur Bureau à Ottawa jusqu'à Six Heures P. M., Mercredi, le 5me jour d'Octobre prochain.

Des Cautions pour l'exécution complète des Contrats devront signer la Soumission. Les noms et prénoms, la profession et l'adresse de chaque caution devront aussi être données.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Bureau des Commissaires du
Chemin de Fer Intercolonial.
Ottawa, 15 août 1870. Commissaires.



AVIS AUX CONTRACTEURS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné comme suit : " Soumissions pour les Travaux du Canal Grenville, " seront reçues jusqu'à MERCREDI soir, le 31 AOUT courant, pour l'agrandissement d'environ 5 milles du Canal Grenville, et la construction de trois écluses.

L'ouvrage sera livré soit en entier, soit séparé en trois sections différentes, chacune embrassant une écluse.

Les plans et les spécifications peuvent être vus à ce bureau, ou au bureau du Canal, Lachine, et à Grenville, le et après Jeudi, le 19e jour du courant; où les plans de soumissions imprimés et autres informations pourront être obtenus.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables, consentant à se porter cautions pour la due exécution du contrat doivent être attachées à chaque soumission.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des Travaux Publics,
Ottawa, 13 août 1870.

LE CONCOURS PROVINCIAL, AGRICOLE ET INDUSTRIEL POUR 1870

Ouvert au monde entier!

AURA lieu en la Cité de Montréal, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, 13, 14, 15 et 16 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près de Mile-End.

Prix offerts.....\$12,000 à \$ 5,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées dans le Département Agricole, devront NECESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 27 AOUT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 3 SEPTEMBRE, ainsi que pour les objets du Département Industriel.

N.B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera infailiblement; cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemins de Fer et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

GEORGES LECLERE,
Secrétaire C. A. P. Q.

Montréal, 14 Juin 1870.